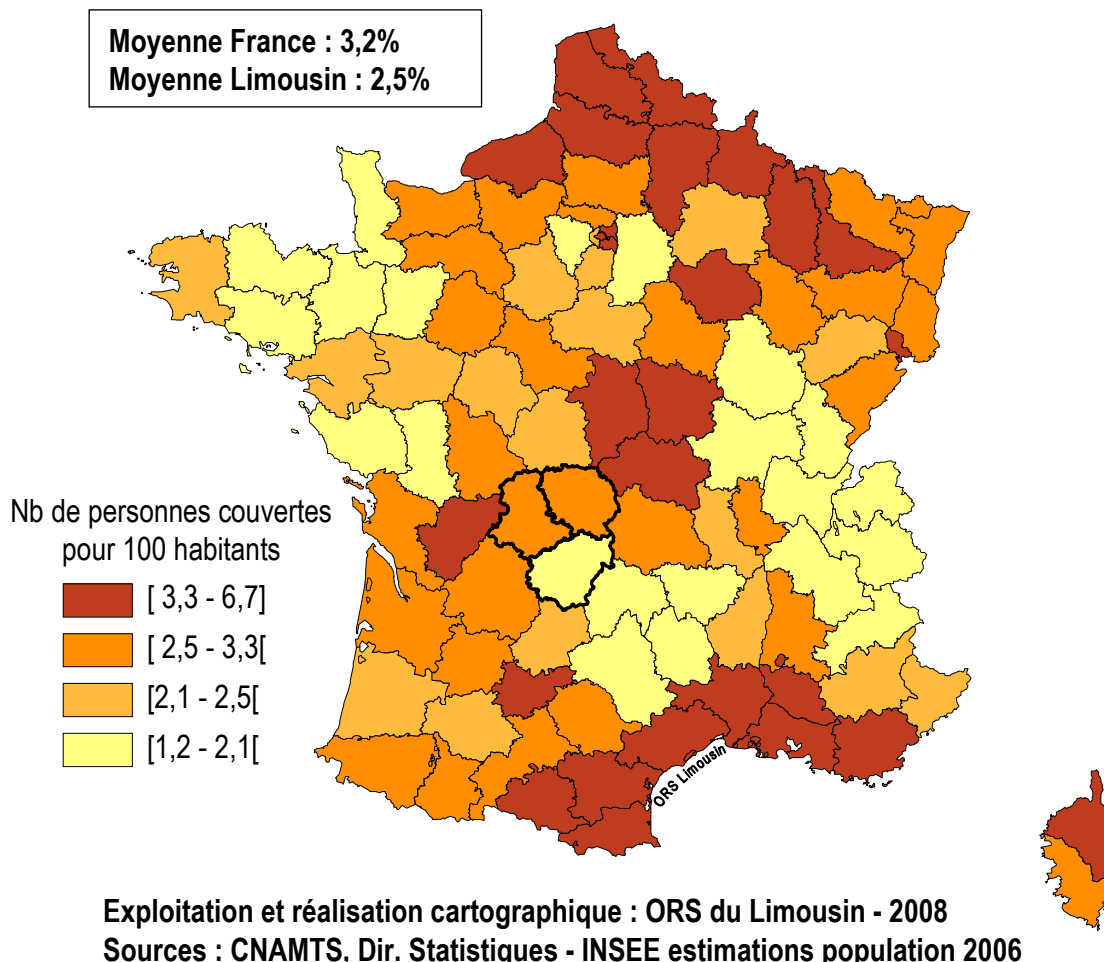


Proportion de personnes couvertes par le RMI* pour 100 habitants au 31.12.2007 en France par département

➤ **ORS Limousin - 2008** ◀



Exploitation et réalisation cartographique : ORS du Limousin - 2008
Sources : CNAMTS, Dir. Statistiques - INSEE estimations population 2006

La carte de ce document est à votre disposition et peut être reproduite. Nous vous remercions de bien vouloir citer sa provenance en cas d'utilisation.

*Revenu Minimum d'Insertion : Créé en Décembre 1988, il garantit des ressources minimales à toute personne de 25 ans ou plus, ou ayant un ou plusieurs enfants à charge ou à naître. Le montant de cette prestation, évaluée sous condition de ressources, varie en fonction du nombre de personnes vivant au foyer.

Les données de ce document proviennent des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Précisions :

- L'allocataire est le bénéficiaire régulier d'une ou plusieurs prestations légales.
- Le bénéficiaire est la personne qui perçoit la ou les prestations.
- La ou les personnes couvertes sont l'allocataire ainsi que, le cas échéant, son conjoint et son ou ses enfants.